

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DIRECTEUR DU 25 JANVIER 2019

Siège FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (6)

Michel EDIAR (Président),
Jean-Philippe STEFANINI (Secrétaire Général),
Marie-Claudine PERRIN (Secrétaire générale-adjointe)
Mathieu LEMERCIER,
Valérie BERGER-CAPBERN
Thierry VERMEERSCH,

Membre excusé et pouvoir (1)

Sandrine TAISSON (Trésorière-adjointe), pouvoir à Mathieu LEMERCIER

Membre de droit : Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Président de séance : Michel EDIAR - Secrétaire de séance : Marie-Claudine PERRIN

Le Président ouvre la séance à 18h55.

Puis les différents points de l'ordre du jour sont traités

1. Approbation du compte-rendu

Le compte-rendu du BD du 09/01/2019 est adopté avec 1 abstention et 6 voix pour.

2. Activités du Président :

- 21/01/2019 : Séance de travail avec le DTN et le Secrétaire Général à Paris (75)
- 25/01/2019 : Rendez-vous au Ministère des Sports avec le DTN pour la Convention d'objectifs et de développement

3. CNOSF : réunion du 29/01/2019

Le Président informe le Bureau Directeur de la réunion du 29/01/2019, prévue au CNOSF sur les relations interfédérales et fait part au Bureau Directeur de son impossibilité à y participer. Le Bureau Directeur en prend note.

4. CNOSF : Programme d'accompagnement international des fédérations 2019

Le Président informe le Bureau Directeur de la réception du courrier du CNOSF faisant part de la reconduction du Programme d'accompagnement international des fédérations pour 2019. Dans ce cadre, une demande va être faite selon les mêmes modalités que l'an dernier. Le Bureau Directeur en prend acte.

5. CNOSF : magazine Esprit Bleu « A la découverte de la Course d'Orientation »

Le Président informe le Bureau Directeur du projet éditorial du magazine Esprit Bleu, réalisé dans le but de découvrir la Course d'Orientation dans toutes ses spécificités et valoriser les performances de l'équipe de France, ainsi que celles du champion Thierry GUEORGIU. La programmation de ce magazine de 26 min étant prévue sur France Ô (le 31/03/2019 à 18h45) et sur FranceTVsport.fr et www.france.TV (du 31/03/2019 au 07/04/2019), le Bureau Directeur prend note qu'une communication sera faite pour valoriser au maximum ce magazine.

6. COMOF

Le Président informe le Bureau Directeur de l'Assemblée Générale extraordinaire du COMOF, prévue le 23/02/2019 à Murcia en Espagne. En situation de conflit d'intérêt Michel EDIAR, s'est retiré au moment du vote. Le Bureau Directeur désigne et valide à l'unanimité des votants la participation de Michel EDIAR et Hélène EDIAR à cette Assemblée Générale extraordinaire du COMOF en tant que délégués de la FFCO.



7. UGSEL

Le Secrétaire Général informe le Bureau Directeur qu'une rencontre a été demandée avec l'UGSEL et que celle-ci est actuellement en attente de leur retour de la proposition de rendez-vous. Le Bureau Directeur en prend note.

8. Installation vidéoprojecteur : choix du prestataire

Le Secrétaire Général présente au Bureau Directeur les deux offres reçues concernant l'achat et l'installation d'un vidéoprojecteur (Candelas et Avance vidéo). Le Bureau Directeur retient et valide le devis le moins onéreux, celui de Candelas.

9. Sécurité informatique : budget sauvegarde en ligne

Le Secrétaire Général fait part au Bureau Directeur de l'analyse qu'il a menée sur les solutions de sauvegarde des fichiers sur le cloud. Il propose la mise en œuvre de la solution apparaissant comme la meilleure pour un budget annuel de l'ordre de 60 euros par an et par poste. Le Bureau Directeur approuve à l'unanimité cette solution.

10. Projet européen ERASMUS

Le Secrétaire Général informe le Bureau Directeur d'un courrier reçu d'un club italien, adressé à différentes fédérations nationales européennes, qui cherche un projet de coopération européen. Au vu du manque de précisions de ce courrier, et le Bureau Directeur souhaitant un descriptif plus complet du projet, il est décidé que le Secrétaire Général fera un courrier dans ce sens à ce club. Le Bureau Directeur en prend note.

11. Information sur démarche commune multi fédérations / certificat médical d'absence de contre-indication

Le Secrétaire Général informe le Bureau Directeur d'une démarche commune auprès du Ministère des Sports des fédérations de course d'orientation, de triathlon, d'athlétisme, de natation et de cyclisme pour la reconnaissance de la licence annuelle d'une de ces disciplines comme valant certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique sportive pour toutes ces disciplines. Le CNOSF a été informé de cette démarche commune. Le Bureau Directeur en prend note.

12. Service civique : point d'avancement du dossier

Le Secrétaire Général informe le Bureau Directeur du suivi du dossier service civique. Il fait part de l'absence de candidats potentiels à ce jour, mais aussi de la demande officielle de reporter le recrutement de nos services civiques en septembre et de les limiter à deux au lieu de trois. Le Bureau Directeur en prend note.

13. IOF

Le Secrétaire Général présente au Bureau Directeur quelques informations issues du procès-verbal de la dernière réunion du Council de l'IOF de mi-janvier 2019 à Varsovie pouvant concerner la FFCO :

- poursuite de l'expérimentation dérogation échelle WRE longue distance,
- modification des règles sur chronométrage (suppression de la mesure au dixième de seconde en sprint),
- demande faite par le Council auprès des organisateurs de modification des dates des EYOC 2020. Cette demande fait suite à un courrier adressé par la FFCO à l'IOF les dates initiales étant en conflit avec les dates des examens scolaires français.

Le Bureau Directeur en prend note.

14. CNOSF : état des lieux des fédérations françaises et membres associés

Le Président fait part au Bureau Directeur des résultats transmis par le CNOSF suite à l'enquête en ligne sur le développement des pratiques de chaque fédération et un état des lieux avec quelques statistiques qui en émergent. En conclusion de l'analyse de ce sondage, il apparaît que le mouvement sportif français a déjà bien structuré sa politique de développement et dispose de plans d'actions qui pourront guider l'attribution et l'évaluation des futurs financements issus des fonds publics. Le Bureau Directeur en prend acte.



15. Points divers :

Le DTN fait part au Bureau Directeur de plusieurs points.

- **Enquête pratique UNSS**

Suite à l'envoi par l'UNSS de la liste des établissements ayant déclaré une activité en course d'orientation depuis la rentrée scolaire 2018-2019, Rémi GARDIN a recherché les clubs de CO existants dans un rayon de 30 kms. Une communication aux clubs concernés va être faite.

- **Point formation CQP Animateur de CO**

Suite au bilan de la première formation (terminée), le DTN propose au Bureau Directeur la volonté de réorganiser les semaines de formation pour favoriser la pratique en stage dans les structures.

Les dates de la prochaine formation CQP proposées sont donc du 30/09/2019 au 11/10/2019, du 09/12/2019 au 13/12/2019 et du 20/01/2020 au 24/01/2020.

Le Bureau Directeur valide à l'unanimité ces dates.

Fin de réunion à 20h40

Le Président
Michel EDIAR

Le Secrétaire Général
Jean-Philippe STEFANINI

